

ADVANT ALTANA CONSEILLE APPLUS+ DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION RESCOLL

ADVANT Altana a conseillé le groupe espagnol Applus+ coté à la bourse de Madrid dans le cadre de l'acquisition de Rescoll

Le groupe Applus+, groupe espagnol coté à la bourse de Madrid et leader mondial dans le secteur des essais, de l'inspection et de la certification, vient de réaliser l'acquisition de Rescoll, un laboratoire de premier plan en matière d'essais de matériaux en France.

Créé en 2000 et basé à Bordeaux, Rescoll est spécialisé dans l'analyse chimique, les essais mécaniques, l'ingénierie des matériaux et des procédés, intervenant dans une diversité de secteurs dont l'Aéronautique, l'Espace, la Défense, le Médical, l'Energie et le Bâtiment, et employant 170+ salariés.

Créée en 1996 à Barcelone et coté à la bourse de Madrid, Applus+ est l'un des leaders mondiaux dans le secteur des essais, de l'inspection et de la certification, opérant dans plus de 65 pays et employant plus de 26 000 personnes.

Avec cette acquisition, Applus+ renforce son portefeuille de services afin de répondre aux demandes croissantes des secteurs des dispositifs médicaux et de l'aérospatial, en se positionnant dans les principaux centres industriels, dont l'Allemagne, la France et l'Espagne.

L'équipe ADVANT Altana était pilotée par Jean-Nicolas Soret (Avocat Associé – M&A) et composée d'Alexandra Ferrier, Alice Lesot et Eléonore Vucher-Bondet (Avocates – M&A), Mickaël d'Allende (Avocat Associé – Social), Laura Beserman (Avocate – Social), Cécile Ferouelle (Avocate Associée – Public), Jean-Guy de Ruffray (Avocat Associé – IP/IT), Camille Raclet (Avocate – IP/IT).

A propos d'ADVANT Altana

ADVANT Altana est un cabinet d'avocats basé à Paris, qui compte 90 avocats et juristes, dont 24 associés. Les équipes d'ADVANT Altana conseillent les groupes français et étrangers ainsi que les multinationales dans le traitement de dossiers stratégiques à forts enjeux.

ADVANT Altana travaille en étroite collaboration avec les autres cabinets membres d'ADVANT pour conseiller, accompagner et représenter ses clients sur toutes les questions juridiques liées à leurs activités, tant en France qu'à l'étranger. Cela inclut la collaboration avec d'autres conseillers de notre réseau mondial de cabinets de premier plan.

ADVANT ALTANA CONSEILLE APPLUS+ DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION RESCOLL

A propos d'ADVANT

ADVANT est une association européenne de cabinets d'avocats qui occupe une position unique pour donner à ses clients un avantage lorsqu'ils naviguent dans le paysage juridique et commercial complexe et nuancé de l'Europe.

Les membres d'**ADVANT** sont des cabinets de premier plan dans leurs juridictions respectives.

ADVANT est composé de 152 associés en capital et d'environ 550 professionnels répartis sur 13 bureaux en Europe et au-delà.

L'association a été créée en 2021 par trois cabinets membres fondateurs - Altana en France, Beiten en Allemagne et Nctm en Italie.

Pour plus d'informations : advantlaw.com

Contacts presse

Arthur BLANC-AUBERT
Gantzer Agency
+ 33 7 60 21 20 34
arthur.blancaubert@gantzeragency.com

Dominique CHANTEUX-GILLET
ADVANT Altana
+ 33 6 63 11 25 46
dominique.chanteux-gillet@advant-altana.com

